

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille vingt et un, mardi douze octobre, à dix huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Vatteville-la-Rue, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents : M. Jacques Charron, Maire (a reçu procuration de M. Christian Darricarère), M. Sylvain Somon 1^{er} Adjoint, Mme Jeannine Danger 2^{ème} Adjointe, M. Vincent Leclère 3^{ème} Adjoint, Mme Michèle Desrues 4^{ème} Adjointe (a reçu procuration de M. Simon Glatigny), M. Philippe Leprince, Mme Mireille Agnès, Mme Véronique Bocca, Mme Séverine Guillot, M. Loïc Langrume,

Etaient absents excusés : M. Christian Darricarère (a donné procuration à M. Jacques Charron), M. Jérémie Déal, Mme Amandine Dionnet, M. Simon Glatigny (a donné procuration à Mme Michèle Desrues), Mme Mathilde Lenormand,

Secrétaire de séance : M. Vincent Leclère,

Date de convocation : 5 octobre 2021

SAS AGRI ENERGIE (Etreville 27)

Monsieur le Maire signale que ce sujet était à l'ordre du jour de la précédente réunion mais a été reporté par manque de quelques informations.

Monsieur le Maire rappelle que la société Agri-Energie propriétaire du méthaniseur d'ÉTREVILLE était soumis à une consultation publique concernant le plan d'épandage.

En application de l'article R.512-46-11 du Code de l'environnement, un avis du conseil municipal doit être exprimé dans les 15 jours au plus tard suivant la fin de la consultation publique, soit dans le cas présent avant le 19 octobre 2021.

Après avoir débattu, le Conseil Municipal, décide que soit adresser un courrier à Monsieur le Préfet de l'Eure précisant que la commune n'étant pas concernée par les risques de ruissellement, ni par des épandages, ou des odeurs issues de cette activité, le Conseil Municipal n'a pas d'observation à formuler sur son impact vis-à-vis de notre territoire communal, en l'état. Toutefois, des réserves sont émises sur cette installation dont la taille et l'approvisionnement prennent un caractère industriel qui ne semble pas en cohérence avec la présence au cœur d'un parc naturel régional.

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL AUPRES DU SIVOS (complément)

Point reporté.

2021/28 – AFFOUAGE

Le Conseil Municipal, comme les années précédentes, décide à l'unanimité des personnes présentes :

1. d'attribuer des lots de bois (environ 10 stères/par foyer) aux particuliers en forêt communale aux conditions suivantes :
 - Etre habitant de Vatteville-la-Rue
 - Que les cessionnaires utilisent le bois pour leur usage personnel et qu'ils soient équipés de vêtements de sécurité (casque, chaussures sécurité, pantalon anti-coupure)

- S'inscrire en mairie du 22 novembre 2021 au vendredi 3 décembre 2021
- 2. Que l'attribution des lots se fera par tirage au sort en présence des personnes inscrites ou représentées le 18 décembre 2021 à 9h à la salle polyvalente (derrière la mairie) de Vatteville-la-Rue
- 3. Les coupes de bois devront être terminées pour le 15 mars 2022
- 4. De fixer le prix du stère de bois à 18 €
- 5. De confier à l'ONF la gestion des coupes et du recouvrement par l'intermédiaire de la trésorerie de Lillebonne

PLANTATION D'UNE PARCELLE DANS LES COMMUNAUX

Le Maire donne la parole à M. Leprince, conseiller municipal en charge de la forêt.

M. Leprince rappelle la décision du conseil municipal de participer au programme « dans 1000 communes, la forêt fait école » de la Fédération Nationale des Communes Forestières qui a pour but de gérer une parcelle de forêt de la commune afin de sensibiliser les jeunes aux rôles essentiels de la forêt dans les territoires.

Les membres de la commission communale « forêt », se sont réunis afin de déterminer l'endroit propice à ce dispositif et propose la situation suivante :

La commune est propriétaire de parcelles situées rue des Monts, en lisière de forêt, en location fermage à des particuliers. Le locataire du lot 12 veut bien réduire sa superficie d'exploitation de 0,50 ha afin que la commune puisse mener à bien ce projet de plantation.

Le Conseil Municipal, après avoir débattu, valide cette proposition.

PROJET VERGER CONSERVATOIRE

Le Maire donne la parole à M. Leprince, conseiller municipal en charge de la forêt.

Dans le cadre du projet de la mise en place d'un verger conservatoire, sur le terrain communal, situé Sente des Ecoliers, d'une superficie de 5000m², une réflexion a été menée par les membres de la commission « forêt » en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et l'Association Pomologique de Haute Normandie.

L'objectif de ce verger conservatoire est de valoriser le patrimoine fruitier français en plantant des variétés locales.

La commission propose de planter des pommiers ainsi qu'une haie en bordure de la dite parcelle qui permettra de protéger les arbres fruitiers.

Le conseil municipal, après avoir débattu, valide cette proposition et autorise le maire à commander les végétaux auprès du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Courrier de M. Luke Moulin : Le Maire informe ses collègues qu'il a reçu un courrier d'un jeune vattevillais, M. Luke Moulin, signé par le groupe des ados du centre de loisirs dans lequel les jeunes regrettent de ne pas avoir de city stade sur la commune. Le Maire propose de les rencontrer pour échanger avec eux. Sylvain Somon et Vincent Leclère s'associeront à cet échange.

Commission suivi carrière CEMEX : Suite à l'évolution de la carrière dans un projet d'apport de terre pour le comblement du sol déjà exploité et dans le but d'un reboisement, il est décidé de créer une commission de contrôle composée des élus suivants : M. Sylvain Somon, Mme Jeannine Danger, M. Philippe Leprince, Mme Véronique Bocca, M. Loïc Langrume.

Dates à retenir : le prochain conseil municipal est fixé au 3 décembre

Mme Michèle Desrues s'inquiète sur l'absentéisme répété de certains collègues aux réunions de Conseil Municipal. Le Maire indique que les contraintes professionnelles justifient les absences par rapport aux horaires des réunions.

La séance est levée à 20 h 00 minutes

CHARRON Jacques

SOMON Sylvain

DANGER Jeannine

LECLERE Vincent

DESRUES Michèle

AGNES Mireille

LEPRINCE Philippe

BOCCA Véronique

GLATIGNY Simon

GUILLOT Séverine

DARRICARERE Christian

DIONNET Amandine

DEAL Jérémie

LENORMAND Mathilde

LANGRUME Loïc